

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2015**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 5 juin 2015, sous la présidence de M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore

Etaient présents :	Mrs COLLETAZ, LAMY, LAURENT, Mme COMUZZI, Mr BARDE, Mme MAURON, Mrs PECHOUX, BOISIER, Mme DESMIDT, Mrs JOYARD, MOINE, ANSELMETTI, Mmes SANCHEZ-ROL, GRASSET, DUPUIS, Mr BOSSAN, Mmes MATHIEU, SAINT-JEVEINT, PERRET.
Excusés :	Néant
Pouvoirs :	Néant
Secrétaire de séance :	Mme Edda GRASSET

Ouverture de la séance : 20 h 30

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 15 juin 2015 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les marchés formalisés signés et les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de la délégation qui lui a été consentie par délibération du 28 mars 2014, le Conseil Municipal prend note :

MARCHES FORMALISES SIGNES :

OPERATION DE RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE

✍ Signature et notification le 16 avril 2015 du marché ARCHIPAT de Lyon (69) d'un montant de 7.150 € HT, soit 8.580 € TTC pour la mission de maîtrise d'œuvre pour mesures conservatoires et nettoyage des vestiges du temple.

✍ Signature le 20/05/15 et notification le 01/06/15 du marché André VERDET PAYSAGISTES d'Oyonnax (01) d'un montant de 109.711 € HT, soit 131.653,20 € TTC pour la mission d'aménagement du cimetière.



MARCHES A BON DE COMMANDE SIGNES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

NEANT



DECISIONS PRISES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération du **28 mars 2014** :

Décision du 16 avril 2015

N° 2015-012 – Signature du marché TARVEL de 9.184 € HT soit 11.020,80 € TTC pour la remise en état du terrain d'entraînement.

Décisions du 17 avril 2015

N° 2015-013 – Signature du marché SARL CRAUSAZ Père & Fils de 2.500 € HT soit 3.000 € TTC pour la fourniture d'un pulvérisateur.

N° 2015-011 – Signature du marché René BARON PYROTECHNIE de 7.000 € pour la fourniture du spectacle pyrotechnique le samedi 4 juillet 2015.

Décision du 20 avril 2015

N° 2015-014 – Signature du marché PLATRERIE PEINTURE CHARDEYRON de 3.250,12 € HT soit 3.900,14 € TTC pour la réfection peintures de la classe de Mme BILON.

Décision du 11 mai 2015

N° 2015 – 015 – Signature du marché CORES FORMATION de 2700 € pour une formation de management pour le poste de Directeur Général des Services.

Décisions du 18 mai 2015

N° 2015-016 – Signature du marché PERRIER Bernard de 2.040 € HT soit 2.448 € TTC pour le fauchage des accotements.

N° 2015-017 – Signature du marché ONF de 2.673,86 € HT soit 3.208,63 € TTC pour le marché de travaux sylvicoles.

N° 2015-018 – Signature du marché ONF de 2.976,66 € HT soit 3.571,99 € TTC pour le marché de travaux sylvicoles.

Décision du 27 mai 2015

N° 2015-023 – Signature du marché FENWICK LINDE de 11.000 € HT soit 13.200 € TTC pour la fourniture d'un chariot élévateur.

Décisions du 1^{er} juin 2015

N° 2015 – 021 – Signature du marché STAMP de 3.804,26 € HT soit 4.565,11 € TTC pour la fourniture de mobilier pour le foyer des Pragnères.

N° 2015 – 024 – Signature du marché Chloé PEDOUSSAUD de 2.518 € pour la restauration du plan cadastral de 1810.

Décision du 8 juin 2015

N° 2015 – 022 – Signature du marché LAPIERRE Quentin de 11.457 € HT soit 13.748,40 € TTC pour la fourniture d'un jeu extérieur pour l'école maternelle.



DELIBERATION N° 2015044 – TARIF VAISSELLE - MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 9 DECEMBRE 2014

Le Conseil Municipal approuve la modification du libellé du tableau du tarif de vaisselle en indiquant « TARIF de PERTE / CASSE / DETERIORATION » et non « tarif de prêt » concernant la mise à disposition de vaisselle, pour les associations et pour les particuliers, pour l'organisation de leurs manifestations.

DELIBERATION N° 2015045 – EMPLOIS JEUNES ETE 2015

Le Conseil Municipal décide de la création de 14 emplois pour accroissement saisonnier d'activité d'adjoints techniques 2^{ème} classe, 1^{er} échelon, pour une durée hebdomadaire de 35 h, sur les mois de juin, juillet et août pour une durée de 2 semaines chacun.

DELIBERATION N° 2015046 – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ASSOCIATION LES CRINS D'IZERNORE ANNEE 2015

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 1000 € à l'Association Les Crins d'Izernore en vue de la participation de six jeunes cavalières du Cercle Hippique d'IZERNORE au Championnat de France Club de saut d'obstacles qui se déroulera du 18 juillet au 26 juillet sur le parc équestre fédéral de LAMOTTE-BEUVRON (41).

DELIBERATION N° 2015047 – INDEMNITE DE RESPONSABILITE DES REGISSEURS

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer l'indemnité de responsabilité au régisseur titulaire aux taux prévus par l'arrêté du 28 mai 1993 modifié par l'arrêté du 3 septembre 2001 et instaure à 110 € le montant d'indemnité de responsabilité annuelle, sur la base du montant moyen des recettes encaissées pour l'année 2014, soit 4.800 €.

DELIBERATION N° 2015048 – DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal approuve l'augmentation de crédit sur les comptes 2315 et 238 pour écritures d'ordre concernant l'avance forfaitaire pour la somme de 71.400 €.

DELIBERATION N° 2015049 – DESIGNATION D'UN COORDONNATEUR DE L'ENQUETE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner un coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement. Si c'est un agent de la commune, il bénéficiera d'une augmentation de son régime indemnitaire (IFTS ou IHTS) ; si c'est un élu local, il bénéficiera du remboursement de ses frais de missions.

DELIBERATION N° 2015050 – DECISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal approuve le virement de crédit pour la somme de 20.000 € du compte 2313 au compte 2051.

**DELIBERATION N° 2015051 – RESTRUCTURATION & EXTENSION DE LA MAIRIE –
APPROBATION DE L'AVANT-PROJET – DEMANDE DE FINANCEMENT – AUTORISATION
D'URBANISME**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'avant-projet établi par le cabinet ESPACE PROJET ARCHITECTURE pour un montant total de travaux de 1.230.234 € HT soit 1.476.277,20 € TTC.

Il sollicite auprès du Conseil Départemental et de tout autre organisme une subvention au taux maximum pour le financement de ce projet.

**DELIBERATION N° 2015052 – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE –RESERVE COMMUNALE
DE SECURITE CIVILE**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'intégration de la réserve communale de sécurité civile au plan communal de sauvegarde, et la mise à jour régulière, ainsi qu'une révision tous les cinq ans au minimum.



ONF

Le Conseil Municipal ne donne pas suite dans l'immédiat à la demande de soutien du SNUPFEN (Syndicat National Unifié des Personnels des Forêts et de l'Espace Naturel) concernant le devenir de l'Office National des Forêts

AFFAIRES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal prend connaissance du bilan annuel des Temps d'Accueil Périscolaires.
Un changement d'horaire est à prévoir à la rentrée scolaire.

TRAVAUX

Le Conseil Municipal est informé de l'avancement des divers travaux en cours sur la commune.

COMMEMORATION DU 27 JUIN

L'association ACOMAR a souhaité annuler la manifestation prévue le 27 juin 2015 à l'occasion de la commémoration du 1^{er} atterrissage d'un DAKOTA le 6 juillet 1944 dans la plaine d'Izernore.

